



*Face aux difficultés de fourniture d'électricité annoncées pour cet hiver, le Conseil Municipal a souhaité que la commune apporte sa contribution à l'effort national d'économie d'énergie. Il n'y a donc pas cette année d'illuminations pour les fêtes de fin d'année à Lavernay, excepté pour le sapin au centre du village. Afin que celui-ci soit également bien visible de jour, des enfants l'ont décoré avec des paquets cadeaux, des étoiles, etc, sous la conduite de conseillers municipaux.*



Alain Pelot, entouré des membres du Conseil Municipal, vous invite à partager un moment de convivialité à l'occasion de la nouvelle année, **le vendredi 6 janvier à 19h30** dans la salle de la mairie.

A l'issue des prises de parole, un « verre de l'amitié » sera offert à tous les participants.

### **Le joyeux Noël des Vire-Tamis ...**

Un double rendez-vous avait été proposé pour le 10 décembre dans le précédent numéro, avec les "anciens" et avec les enfants de la commune. L'appel a été entendu, et l'ambiance a été chaleureuse parmi les deux assemblées.



### **... Et sa suite en janvier 2023**



La suite, ce sera un repas moules-frites le dimanche 21 janvier à partir de 12h à la salle polyvalente.

L'apéritif est offert, les repas sont à 15 € pour les adultes, à 8 € pour les moins de 12 ans. Contact : Dédée au 06 30 34 20 10

Dans l'après-midi, des jeux de société seront proposés aux participants.

### **Un boîtier d'oreillettes a été trouvé**

La personne qui a perdu ce boîtier sur le chemin du cimetière au début du mois de décembre est invitée à venir le retirer en mairie. Un descriptif avec indication de la marque lui sera demandé afin de sécuriser cette restitution.

### **Message de la CCVM destiné aux parents d'enfants de 0 à 6 ans**

La Communauté de Communes du Val Marnaysien (CCVM) réalise une enquête anonyme auprès des parents et des futurs parents habitant le territoire. L'objectif de cette étude est de mieux comprendre les attentes et les besoins des parents en matière d'accueil du jeune enfant afin de pouvoir proposer des services et des actions qui répondent aux attentes des familles.

Vous pouvez compléter ce questionnaire sur internet en utilisant le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/1UtECBQmit-UimrCQsuGAwbs8g-NowgibqPQW3dqGSys/edit>

ou sur demande auprès du secrétariat de la mairie.

## Si vous consultez régulièrement notre site internet, passez au Flash' Infos



Le Flash' Infos est un courriel envoyé automatiquement aux abonnés de ce service à chaque mise à jour du site [www.lavernay.fr](http://www.lavernay.fr)

Il présente trois avantages mis en avant par ses utilisateurs :

- Il évite une consultation fréquente, voire quotidienne, du site pour voir s'il y a du nouveau
- Il localise l'endroit du site où la mise à jour a été faite
- Et surtout, il permet une information plus rapide et plus complète que celle délivrée chaque mois par le bulletin municipal Lavern' Infos.

Pour en bénéficier, c'est simple, utilisez le formulaire « contact » du site en indiquant votre adresse courriel, ou faites en directement la demande par courriel à [catpat.dambre@gmail.com](mailto:catpat.dambre@gmail.com)

### Travaux à Lantenne-Vertière



Dans notre numéro d'octobre, nous vous avons informé de la fermeture, pour cause de travaux, du tronçon allant de l'entrée de la commune de Lantenne-Vertière sur la départementale 415, au carrefour en contrebas.

Les travaux étant pratiquement terminés, hormis l'aménagement des bas-côtés, la route est à nouveau ouverte à la circulation.

### Repas des anciens

Après deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire, avec une substitution sous forme de colis repas livrés à domicile, le traditionnel "repas des anciens" va revoir le jour en 2023 sous sa forme conviviale tant appréciée.

Rappelons qu'il s'adresse aux **habitants âgés de 65 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints**.

Le rendez-vous a été fixé au **samedi 28 janvier à partir de 12 heures dans la salle de la mairie**.

*Les bulletins d'inscription seront à retourner à la mairie au plus tard le samedi 14 janvier 2023.*

### Délestages d'électricité : pour l'instant, ça tient !

Malgré la baisse brutale des températures, le premier pic de consommation électrique de l'hiver a été passé sans encombre, et l'indicateur *ÉcoWatt* n'indique pas de tension pour les jours à venir.

Deux principaux facteurs expliquent que le système tient : au premier chef, une baisse de la consommation de l'ordre de 10% par rapport à des périodes comparables hors covid, et en second lieu, le fait que la situation est plus favorable que prévu sur le front de la production.

Rien ne dit toutefois que le système tiendra en janvier et février, qui sont les mois les plus froids. Mais l'**Association des Maires de France** indique sur son site que : « *il semble possible que le système électrique français passe finalement l'hiver sans encombre* ». Croisons les doigts !